

Couthuin, le 13 décembre 2017

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 21 décembre 2017 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :
En séance publique :

1. Rapport d'administration article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
2. Budget communal pour l'exercice 2018.
3. Budget de l'Agence de Développement Local pour l'exercice 2018.
4. Projet de plan d'entreprise 2018 - 2022 de la Régie communale autonome- Approbation.
5. Fixation de la dotation à la Zone de Police « Hesbaye-Ouest » pour l'exercice budgétaire 2018.
6. Fixation de la dotation à la Zone HEMECO pour l'exercice budgétaire 2018.
7. Plan d'Investissement communal 2017 - 2018 – Amélioration et égouttage de la rue Bordia à Couthuin – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
8. Acquisition d'une pelle hydraulique – Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE

En annexe : un exemplaire du budget communal, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2018.